



Protégeons nos chevaux

ALERTE VIGILANCE ACTES DE CRUAUTÉS SUR LES ÉQUIDÉS

Depuis plusieurs mois le monde du cheval, âne ou autres équidés subit des actes de barbarie.

Nous souhaitons vous sensibiliser à ces actes odieux et nous vous demandons la plus grande vigilance lors de vos promenades habituelles:

Si vous constatez une présence (*même un groupe de personnes*) suspecte ou une voiture stationnée ou qui rôde près d'une pâture de chevaux (*il a été constaté sur certains cas qu'un véhicule fasse du repérage quelques jours avant*), nous vous demandons de bien vouloir prévenir le 17 et si c'est possible leur communiquer la plaque d'immatriculation du véhicule.

Si vous êtes réveillés la nuit par des bruits suspects, vérifiez si quelqu'un est dans le pré de votre voisin, appelez le 17 et le propriétaire si c'est le cas

RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, **ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.**

Merci à tous

La Mairie et les propriétaires de chevaux

